

Storti, Antoine

Cote de référence	FR ANOM COL H 236
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H236/stortianto
Condamné en	1863
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	193 / 1144 / 4203

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

